

BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

SAISON 2024 - 2025

HÄNDI
SPORT
BREST

Ce document permet de recueillir les informations nécessaires à la commande de votre licence en ligne par votre club.

Nouveauté : A l'issue de la saisie en ligne de vos informations par votre club, vous devrez valider vos données individuelles pour confirmer votre demande de licence ou d'option(s).

Cette saison la fédération met en place un nouveau système pour la prise de licences.

1ère Étape

Remplir

- Le bulletin de prise de licence **doit être rempli lisiblement** (si le handicap ne le permet pas, se faire aider par une personne). **Il faut absolument avoir une adresse mail.** Pour les couples il faudra 2 adresses distinctes.
- Pour les mineurs et personne sous tutelle, remplir **obligatoirement** le document "procuration".

Une fois votre dossier complet (bulletin, certificat médical, règlement et procuration si besoin), merci de le déposer au club ou à votre responsable de l'activité

2ème Étape

Une fois votre licence saisie par le club, un mail vous sera envoyé par la FFH afin de vérifier les informations saisies par le club (coordonnées, sports, options, handicap...).

Il sera demandé :

- Un complément d'informations concernant le handicap.
- De vérifier les options sportives (attention : le montant affiché n'est pas celui que vous réglez au club)
- Une pièce d'identité RECTO-VERSO (en PDF ou JPEG sur la même page) pour les cadres afin de vérifier l'honorabilité : **OBLIGATOIRE**

Cette étape permet de valider officiellement votre licence au club et ainsi vous autoriser à pratiquer.

Certificat Médical

Sur le certificat médical HANDISPORT, demandez bien à votre médecin de cocher l'ensemble des sports que vous POUVEZ pratiquer dans le cadre d'Handisport. En effet, ce dernier sera valable 3 ans, ainsi une opportunité pourra se présenter à vous lors d'une initiation ou d'un stage

BULLETIN

DE PRISE DE LICENCE

SAISON 2024 - 2025

HÂNDI
SPORT
BREST

MES INFOS

Nom / Prénom Sexe H F

Adresse

CP Ville Pays

Nationalité Date naissance

E-MAIL

Téléphone J'étais licencié(e) l'année dernière Oui Non

ADRESSE E-MAIL INDISPENSABLE POUR VALIDER LA LICENCE (IMPORTANT : ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES)

Contrôle d'honorabilité des cadres, dirigeants et officiels - Dispositif du Ministère des Sports :

Si j'accède à des fonctions d'encadrant, de dirigeant, de juge et/ou arbitre, je dois impérativement transmettre mon identité complète pour permettre à l'état de contrôler l'obligation d'honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport. Ces informations seront à compléter lors de la validation individuelle de ma licence.

LA PERSONNE :

est autonome et responsable dans ses démarches (majeur, mineur émancipé, ...)

Est sous l'autorité d'un représentant légal (mineur, sous-tutelle, ...) : **PROCURATION A REMPLIR**

Si vous avez cochez la dernière proposition :

Nom / Prénom du représentant :

Adresse mail du représentant :

MÉDICAL

Pour cette saison, afin de remettre les bases de données à jour nous demandons un Certificat Médical à tous les licenciés, pratiquants en loisir et compétition ainsi que les cadres (encadrement d'une pratique sportive).

Certificat d'absence de contre-indication

Aucun document médical (cadre administratif)

Valide Déficient Visuel Déficient Auditif

Fauteuil roulant manuel en permanence

Fauteuil roulant électrique en permanence

Fauteuil roulant manuel (pouvant se déplacer sur quelques mètres)

Marchant **sans** aide technique

Fauteuil roulant électrique (pouvant se déplacer sur quelques mètres)

Marchant **avec** aide technique

MES OPTIONS

Je veux m'inscrire

Licence Loisir (tous les âges) : 1er sport = 32€ / 2ème sport ou plus = 0€

Licence Compétition moins de 20 ans : 1er sport = 32€ / 2ème sport ou plus = 16€ par sport

Licence Compétition plus de 20 ans : 1er sport = 70€ / 2ème sport ou plus = 35€ par sport

Une adhésion de 60€ est demandée par le club en plus du tarif licence

Si les sportifs pratiquent également dans un club valide conventionné, Handisport vous fait une remise de 30€ sur le tarif de l'adhésion

sports	Loisir	Compétition
Athlétisme		
Badminton		
Basket Fauteuil		
Cyclisme/Tandem		
École du sport		
Escrime		
Futsal		
Gym adptée		
Handi Danse		
Longe côte		
Marche Douce		
Natation		
Plongée		
Showdown		
Surf		
Tennis de table		
Tir à l'arc		
Torball		
Boccia		
Sarbacane		

CLUBS CONVENTIONNÉS

Clubs	Cocher si c'est oui
La rapiere (escrime)	
CNPK (longe cote portsal)	
PPCK (tennis de table)	
UFOLEP (tir à l'arc, Boccia, Sarbacane)	
CGPI (gym adaptée)	
Natation : (armoricaine de brest)	
Natation : (CNB)	

LICENCES DANS UN AUTRE CLUB HANDISPORT

Réductions et infos sur les tarifs licences

- **Je suis déjà titulaire d'une option loisir ou cadre :** mes nouvelles options loisir ou cadre sont gratuites, et je ne paye que la différence pour ma première option compétition.
- **Je suis déjà titulaire d'une option compétition :** mes nouvelles options loisir ou cadre sont gratuites, mes options supplémentaires compétitions sont à demi-tarif.
- **Si mon club est une association qui dépend d'un établissement (ESMS) ou un établissement ayant des statuts associatifs* :** je bénéficie d'une réduction de 15€ sur ma première option loisir.
- **Je souhaite bénéficier d'une réduction de licence dans le cadre d'une convention entre la FFH et un de ses partenaires (fédération, APF, AFM Téléthon, ...)* :** Je dois obligatoirement fournir un justificatif à mon club avant la prise de licence - aucun remboursement n'est possible après commande de la licence.

*Ces deux dispositions ne sont pas cumulables

BÉNÉVOLES

Je veux m'inscrire pour être...

Cadre = bénévole administratif ou encadrant (qui ne pratique pas de sport) = **20€**

Cadre = bénévole pratiquant également en loisir et/ou compétition = 0€ (régler l'option sportive uniquement)

J'ENCADRE...

Discipline(s) encadrée(s) :

COCHEZ LA FONCTION CADRE :

Président(e)

Médecin

Encadrant(e) administratif professionnel(le)

Vice-président

Classificateur(rice)

Encadrant(e) administratif bénévole

Trésorier

Professionnel(le) de santé

Encadrant(e) technique professionnel(le)

Secrétaire

Juge et/ou officiel d'arbitrage

Encadrant(e) technique bénévole

Autre dirigeant(e) élu(e)

Formateur(rice)

Stagiaire

TOTAL DE CE QUE JE DOIS PAYER...

Moyens de paiement

Par chèque

Par carte directement au club

Par cheque Vacances

Règlement sportif



Montant des options : _____ €

Tarif de l'adhésion au club Handisport Brest : **60 €**

Réductions éventuelles (€) :

30€ : je suis double licencié dans un club partenaire Handisport Brest : (Nom club)

50€ : je possède une réduction PASS'SPORT, précisez le code reçu :

= TOTAL A PAYER : _____ €

Règlement cadre

Montant cadre : 20 €

Règlement Stagiaire

Montant stagiaire : 0 €

BULLETIN

DE PRISE DE LICENCE

SAISON 2024 - 2025

HÄNDI
SPORT
BREST

ASSURANCE

Je soussigné(e) déclare avoir :

pris connaissance des notices d'information remises par mon club et relatives aux garanties de base attachées à ma licence, à leur coût, et aux éventuelles activités exclues des garanties d'assurance. pris connaissance du bulletin d'adhésion à l'option complémentaire individuelle accident me permettant de souscrire aux garanties complémentaires proposées, directement auprès de la MAIF.

Garantie de base Individuelle Accident :

- OUI, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » comprise dans ma licence FF
- HANDISPORT. NON, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (coût déduit en cas de renonciation : 0.83 € TTC).

SIGNATURE

Licencié :

Je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et certifie mon choix de souscrire à une licence à la FFH. Dans ce cadre, je m'engage à en respecter les statuts et le règlement intérieur.

Honorabilité :

J'atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'APS, ou d'officiel technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consens à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la FFH aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué le cas échéant. J'atteste sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet de condamnation en référence à l'Article L212-9.

Date :

Signature du licencié ou de son représentant légal :

BULLETIN DE PRISE DE LICENCE

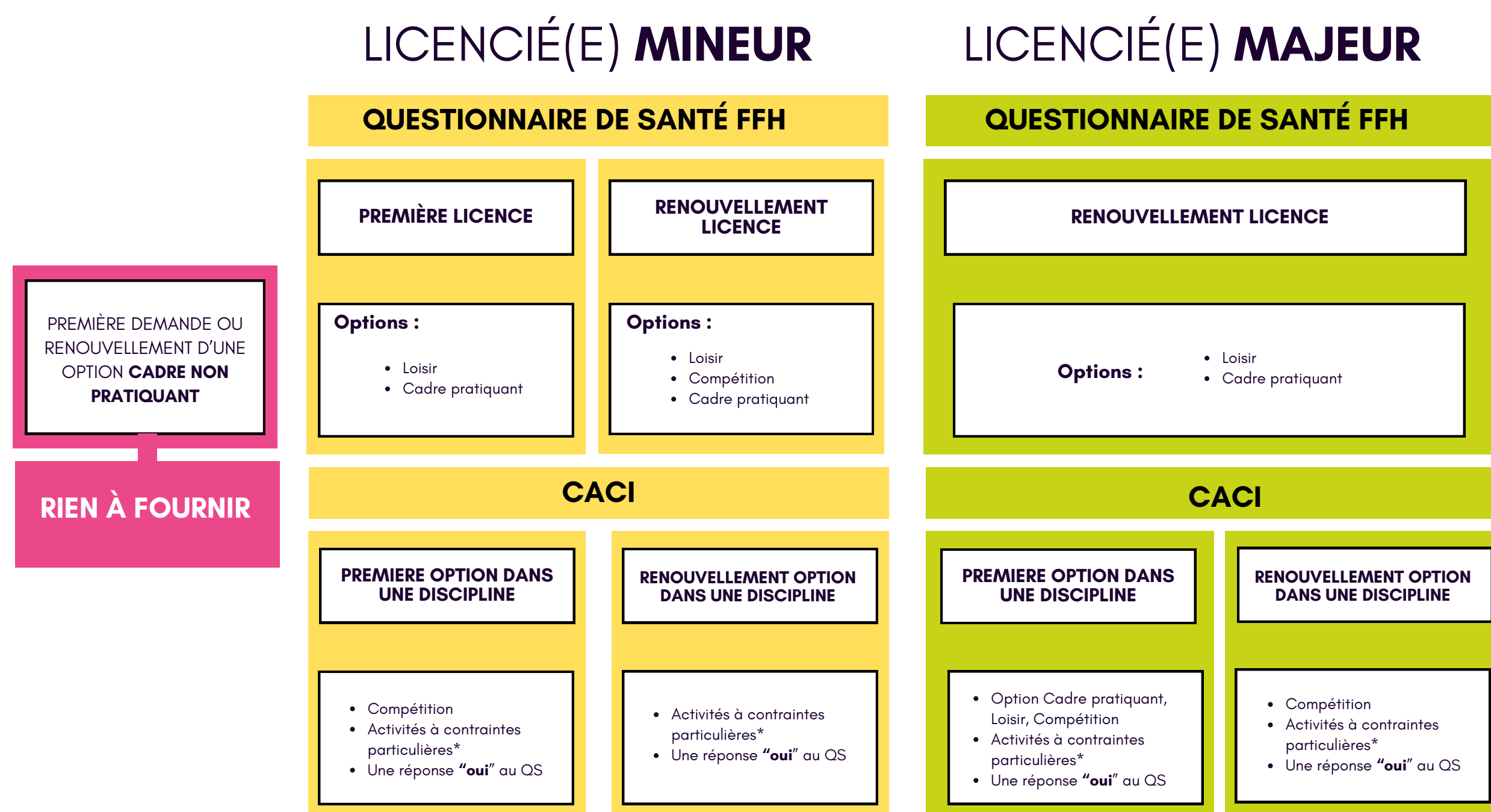
SAISON 2024 - 2025

HÄNDI
SPORT
BREST

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INFO pour la saison prochaine 2025/2026 : changement concernant les documents médicaux

Il est de la responsabilité du club de vérifier que les documents médicaux (**Certificat d'Absence de Contre Indication = CACI** - ou **Questionnaire de Santé FFH**) fournis par le licencié sont conformes aux règlements fédéraux. Votre club doit conserver ces documents (CACI ou le volet "attestation de réponse" du QS FFH) et les tenir à disposition de la fédération en cas de besoin. Voici un résumé sous forme de schéma de ces règles :



* **Les activités à contraintes particulières sont les suivantes** : plongée, tir sportif, biathlon et ball-trap. Pour la plongée, la première année, le CACI doit être délivré par un médecin fédéral FFH ou FFESSM.

NOUS CONTACTER

SECRETARIAT



• 06.79.70.78.87



• secretaire.handibrest@gmail.com